MM Packaging

GreenPeel

Réduire les plastiques dans nos emballages



Les barquettes alimentaires GreenPeel sont une alternative en carton plus durable que les emballages conventionnels pour les aliments frais, réfrigérés et congelés.

Grâce à sa conception légère, GreenPeel utilise **jusqu'à 90 % de plastique en moins** par rapport aux barquettes en plastique actuelles. GreenPeel est conçu avec un rebord plat continu et un fond plat pour s'intégrer dans la plupart des processus standard de production, d'emballage et de scellage de l'industrie avec un investissement minimal sur la chaîne de production.

Nous proposons GreenPeel dans des formats standard et personnalisés pour différentes applications : atmosphère modifiée, ambiant ou scellage « skin ». Le choix de liners avec barrière EVOH PE/PET/PP garantit des propriétés de barrière optimales pour la sécurité et l'hygiène alimentaires les plus élevées. Une personnalisation par impression offset permet un design unique.

Un brevet de conception a été déposé pour cette solution d'emballage durable.

Marchés:

Produits frais, réfrigérés, surgelés

Solutions sur-mesure:

- Dimensions et formats personnalisables
- Choix de différents cartons et grammages
- Choix de différents liners (PE-PET-PP)
- Impression recto/verso pour une communication efficace de la marque

Innovations:

Remplacement du plastique pour répondre aux futures exigences PPWR

Caractéristiques techniques:

- Une plage de scellage plane & continue pour une étanchéité et une sécurité élevée
- Haute rigidité : résistant aux défis de la chaine de production, d'approvisionnement et de mise en rayon
- Surface inférieure plane : facile à utiliser sur la chaîne de production, impression percutante sur le fond
- Applications : frais, micro-onde, four (jusqu'à 200°C)
- Liner facilement séparable par le consommateur pour recycler

Technologies:

Impression offset, découpe , formeuse de barquettes, revêtement SKIN

Certificates:

- Carton certifié FSC®
- BRCGS Packaging Materials
- Règlement (UE) No 10/2011 de la commission
- BfR XXXVI
- Règlement (CE) No 1935/2004
- Directive 94/62/CE
- Règlement (CE) No 2023/2006 de la commission relatif aux bonnes pratiques de fabrication



Rencontrez les experts

Greenpeel Team
greenpeel@mm.group